

gros, petits et moyens, et où il doit faire beau de tailler, trépaner et vacciner à l'aïse. Ce serait le cas ou jamais de prendre l'hydrophobie à sa source.

M. Pasteur n'aurait pour cela qu'à entrer à la Bourse, pour y voir de près les remisiers pleins de fièvre, préparant le carnet de notes à la main, et au milieu de vociférations épouvantables, le Krach de demain. Puis il y a la chambre, de tout temps remplie à souhait d'énergumènes de meilleur aloi. Généralement, tout ce monde a une horreur profonde de l'eau.

Puis il y a au cimetière du Père Lachaise, où avant hier encore deux à trois milles pauvres dévoyés sont venus brandir sur les tombes le hideux drapeau rouge de la Commune, poussant de toutes leurs forces, sous prétexte de suprêmes devoirs à rendre à leurs frères tombés en 1871, à un nouvel et horrible entregorgement. Enfin, M. Jean Richepin, qui vient d'écrire les *Blasphèmes* — un livre déjà célèbre, renfermant des vers d'une superbe envolée, mais qui n'est au fond qu'un amas d'insultes effroyables lancées à la face de ce que nous avons toujours cru saint, beau et bon — M. Richepin, dis-je, n'éprouverait-il pas lui aussi le besoin pressant d'un saignée salutaire qui le sauverait d'autres affolements !

A l'œuvre, donc, M. Pasteur ! Apprêtez bistouris et lancettes. De sitôt, le grand Paris ne vous laissera pas grand chômage.

(Extrait de la correspondance parisienne du *Monde*.)

#### LA DERNIÈRE SÉANCE DU COMITÉ DE SANTÉ A L'HOTEL DE VILLE.

Le dix-huit de ce mois, après que la routine ordinaire de toute séance eût suivi son cours, lecture des rapports etc. etc., le comité de santé prit connaissance d'une lettre adressée par la chambre de commerce de Montréal au greffier de la Corporation s'enquérant des *mesures spéciales* prises par le conseil-de-ville pour

augmenter et conserver autant que possible un état sanitaire satisfaisant dans la ville ; cette demande de la chambre de commerce étant motivée par la crainte que les communications si fréquentes avec l'Europe par les nombreuses lignes de navires à vapeur et de voiliers n'introduisissent au Canada l'épidémie dont certaines parties du continent sont en ce moment atteintes. M. l'Échevin Gray prit la parole pour recommander que l'attention du gouvernement fut appelée sur la nécessité d'établir une quarantaine sévère. Un navire était arrivé à Miramichi d'un port infesté, Marseille, et le Canada se trouvait confronté dès à présent par le fléau. Sans doute le gouvernement avait agi, mais d'une manière faible, par l'établissement d'une quarantaine à l'Île Grosse, mais avait laissé les ports des provinces maritimes sans instructions. En conséquence, il proposa une résolution rappelant le gouvernement à son devoir ; laquelle résolution fut acceptée et une copie adressée immédiatement à Ottawa. Voilà certes du zèle, mais n'est il pas exagéré ? Qu'on réfléchisse un peu et l'on verra que le navire venant de Marseille, ne pouvait pas apporter l'épidémie dans ses flancs. La plus courte traversée pour un navire à voile de Marseille aux ports du New-Brunswick ou de la Nouvelle-Ecosse ne peut pas être, de moins de six semaines et s'il rencontre à la sortie de la Méditerranée un vent d'Ouest, il peut rester plusieurs semaines en vue de Gibraltar, sans pouvoir franchir le détroit. Ce navire arrivé à Miramichi le 6 ou 7 Juillet a dû quitter Marseille au plus tard dans la 3ème semaine de Mai, c'est-à-dire plus de trois semaines avant que la maladie ne se déclarât à Toulon et plus d'un mois avant qu'un seul cas ait été signalé à Marseille. Son chargement consiste probablement en sel marin ; or, le chlorure de sodium n'a